

REGLEMENT DU CIRCUIT SENIOR 2010

(Les points importants ainsi que les "nouveautés 2010" sont indiqués **en gras**)

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Seniors licenciés dans un club de la Ligue Midi-Pyrénées, membres d'un club avec terrain, âgés d'au moins 55 ans pour les Hommes et de 50 ans pour les Dames la veille du jour de l'étape concernée, munis d'une licence en cours de validité et d'un certificat de non contre-indication à la pratique du golf enregistré par la FFG (en application de la loi du 23 mars 1999, article 6).

Les licenciés d'un club corpo doivent se munir d'un certificat de membre d'un club avec terrain qui leur sera demandé par le club recevant.

L'appartenance à la catégorie Super Senior (65 ans révolus, anciennement Vétérans puis Seniors 2) dotée au classement général final sera appréciée au 31 décembre 2009.

FORME DE JEU

Stableford brut et net.

INDEX

Inférieur à 28,5 effectif pour les Messieurs et inférieur à 30,5 effectif pour les Dames. L'index pris en compte est celui détenu le jour de l'étape. Par contre, pour le classement général, le joueur restera dans la série où il se trouvait lors de sa première participation au circuit.

SERIES et MARQUES de départ

2 séries Messieurs : index de 0 à 15,4 pour la 1^{ère} série (marques blanches) et de 15,5 à 28,4 pour la 2^{ème} (marques jaunes).

1 série Dames de 0 à 30,4 (marques rouges).

INSCRIPTIONS

Exclusivement dans les Clubs d'appartenance qui adressent au Club organisateur ainsi qu'à Georges Vidal (geovidal@wanadoo.fr) obligatoirement par Email la liste des inscrits au plus tard le mercredi soir précédant l'épreuve.

Des feuilles d'inscription standard ont été élaborées par la Commission Senior : 1 par jour d'inscription (mardi, mercredi ou jeudi) et par type de départ (shot-gun ou tranches horaires). Elles sont disponibles sur le site Internet des seniors :

<http://www.premiumorange.com/golfsenior-midi-pyrenees>

Sur ces feuilles devra être indiqué le nom et les coordonnées du Responsable Senior. Ces fiches doivent être obligatoirement utilisées, tout autre document d'inscription ne sera pas pris en compte.

Sur ces feuilles, les joueurs peuvent si possible indiquer un jour de repli au cas où le club recevant constaterait une trop grande affluence sur le premier (voir paragraphe "Organisation").

Il est demandé aux clubs de vérifier par téléphone la bonne réception des envois par le Club organisateur.

Afin d'éviter les oublis dus principalement à des problèmes de matériel, les clubs recevant sont invités à se préoccuper des clubs "habitués" n'ayant pas envoyé leurs inscriptions à temps.

DEPARTS

Après avoir effectué le contrôle des inscrits, le club recevant communiquera pour approbation au plus tard le samedi et exclusivement par E-mail à Claude Varliette (cv-ligue.m.p@wanadoo.fr) **et** Georges Vidal (geovidal@wanadoo.fr) les heures de départ au moyen des fichiers "pdf" issus d'Elka. Après d'éventuelles rectifications, les départs seront publiés au plus tôt sur le site Internet des seniors.

PARTICIPATION

27 € par personne, dont 5 € pour la Commission des Seniors qui dote, en fin de Circuit, les différents classements généraux.

ORGANISATION

Chaque étape est gérée par le Responsable Senior du Club organisateur qui doit prévoir des tableaux récapitulatifs des résultats par Club participant dès le 1^{er} jour de l'étape. Pour faciliter l'affichage des résultats sur ces tableaux, il est recommandé d'inscrire le nom du club d'appartenance sur la carte de score des joueurs. Un "modèle" vierge de tableau de résultats est disponible sur le site des seniors.

L'espacement des parties ne doit pas être inférieur à 10 minutes.

La formule de départ en shot-gun (matin et après-midi) est pratiquement celle de toutes les étapes (voir calendrier). Le nombre de joueurs est limité à 108 par jour. Pour les parcours de 18 trous, il ne sera admis que des équipes de 3 joueurs. Toute latitude est donnée au club organisateur pour équilibrer le nombre de départs entre les trois jours de l'étape. Au besoin, on déplacera les joueurs au jour de repli qu'ils ont indiqué sur la feuille d'inscription. En dernier ressort, en cas de nombre d'inscrits trop élevé, on éliminera les joueurs dont les index sont les plus élevés. Pour les quelques étapes en tranches horaires, ces dernières doivent être respectées au mieux en donnant priorité aux joueurs les plus éloignés et en tenant compte du co-voiturage.

Pour la dernière étape, la priorité sera donnée aux joueurs ayant effectué précédemment au moins 8 étapes.

Un starter devra être prévu, ainsi qu'un recording (où les membres d'un groupe doivent se présenter ensemble) à proximité du dernier trou.

Une fiche d'évaluation sera établie par chaque membre de la Commission et les résultats seront pris en compte pour l'attribution des étapes de l'année suivante.

TELEMETRES

Les appareils mesurant exclusivement la distance seront autorisés. Ceux donnant tout autre type d'indication (dénivelé par exemple) demeurent interdits en compétition même si cette fonction n'est pas utilisée.

REMISE DES PRIX

A chaque étape, la Commission des Seniors dote les prix bruts et nets à raison de 4 prix par série sous forme de bons d'achat adressés aux lauréats par voie postale. Le Brut prime le Net. **Les 4 premiers nets de 5 étapes (Téoula, La Ramée, Ariège, Lannemezan et Seilh) sont dotées par les Laboratoires Bahuaud.**

GESTION DES RESULTATS

A l'issue de chaque étape, adresser obligatoirement les résultats par Internet via ELKA à la FFG (fonction Elka "Publication sur le Web" ainsi que la mise à jour des index).

Pour faciliter la gestion des classements généraux, il pourra être demandé l'envoi de fichiers Excel (issus d'Elka) à Georges Vidal. Des instructions en ce sens seront données le moment venu.

Les résultats de chaque étape, les classements généraux et autres informations pourront être consultés sur le site Internet des seniors.

SANCTIONS

Tout joueur forfait sans prévenir sera suspendu pour deux étapes et, en cas de récurrence, exclu du Circuit.

Tout joueur pris en flagrant délit de tricherie sera exclu du Circuit.

Le non-respect du présent Règlement par le club organisateur entraînera sa radiation pour l'année suivante.

CLASSEMENT DE CHAQUE ETAPE

INDIVIDUEL : les classements Brut et Net sont établis selon la formule Stableford, le Net étant calculé compte tenu du nombre de coups reçus le jour de l'étape.

PAR EQUIPE : les classements Brut et Net par équipe (**club ou corpo**) sont établis en additionnant les 5 meilleurs scores individuels de chaque équipe toutes catégories confondues.

CLASSEMENT GENERAL

Tous les résultats sont comptabilisés à chaque étape.

INDIVIDUEL : en Brut et en Net, le classement général est établi en considérant pour chaque joueur le total de ses 8 meilleurs résultats . Pour le classement général final, les départages se font en fonction des 9, 10, etc... meilleurs résultats des joueurs).

PAR EQUIPE : en Brut et en Net, le classement général est établi en considérant pour chaque équipe (**club ou corpo**) le total de ses 8 meilleurs résultats. Pour le classement général final, les départages se font en fonction des 9, 10, etc... meilleurs résultats des équipes).

Toutes les dotations du classement général final sont prises en charge par la Commission des Seniors.